



Adhérez et déclarez vos salariés



Mode d'emploi

• • •

Sommaire

Page d'accueil	3
Accès à la demande d'adhésion	3
Création adhésion	4
Association employeur	4
Autorisation de prélèvement	5
Organismes sociaux	5
Service de santé au travail	6
Retraite complémentaire	6
Prévoyance	7
Renseignements complémentaires	8
Déclaration sur l'honneur	9
Récapitulatif	9
Espace employeur	11
Accès à votre espace sécurisé pour déclarer vos salariés	11

Mes contrats		12	
Liste de mes salariés		12	,
Liste de mes contrats	;	12	

Création contrat	13
Choix du salarié	13
Type de contrat	13
Durée du travail	14
Type d'emploi	14
Particularité	15
Organismes sociaux	15
Récapitulatif	16

Création volet social17

Choix du salarié et de la période	17
Questions	18
Rémunération	19
Heures supplémentaires	20
Primes ou indemnités	20
Récapitulatif	21

Mes volets sociaux22

iste de mes volets sociaux	

Mes	documents	23	3
Listes		2	3

Page d'accueil

Accès à la demande d'adhésion

∢ | ▶ |



Identification

Identifiant :

Valider

(?)

Association employeur

Si votre association dispose d'un agrément, elle peut bénéficier du calcul des cotisations et contributions de Sécurité sociale sur des bases forfaitaires.

Pour en savoir plus sur les conditions d'obtention :

www.drjscs.gouv.fr (pour les associations sportives) ou www.associations.gouv.fr



Employeur	Contact prél	èvement Organismes sociaux	complémentaires Vos coordonnées sont pré-renseignées.
Employeur			
	Siret : Raison sociale ; Adresse : NAF :	39779702800016 ASS CENTRE VTT MAISON DE L ECLUSE 24150 LALINDE 93122	
Convention collecti	ve * : consulter Légifrance	Sport	
 Agrément direction d Activité sportive Agrément centre vac Affiliation à fédératio Association d'étudian 	lépartementale de la jeunesse Activité non sportive cances et loisirs n agréée ts Annuler	et des sports (DDJS) Date 20/05/ Date Date Date Suivant	2012 nationale (CCN) dans le menu déroulant Pour connaître votre CCN : www.travail-emploi.gouv.fr (onglet « trav www.legifrance.gouv.fr ou contacter la Di (direction régionale des entreprises, or concurrence, de la consommation, du travai l'emploi) ou votre centre CEA. Si aucune convention collective n'est oblic

Autorisation de prélèvement

Association Employeur	Contact	Autorization de prélévement	Organismes sociaux	Renseignements complémentaires	
isation de prél	èvement BIC * IBAN *	: Code pays Clé	Numéro	de compte	 Complétez les coordonnées bancai l'association. Le mandat de prélèvement est pré-ren
	Précéde	nt	Suivant		vous pouvez i imprimer et i enregistre

Organismes sociaux

<_	Autorisation de prélèvement	Organismes exclaus;	Renseignements complémentaires	Déclaration sur l'honneur	Récapitulatif adhésion	
Orga	inismes sociaux				Ø	Modifiez, le cas échéar
Un coller	n régime de prévoy active est-il mis en	vance rendue obligatoire place dans votre associa	par votre convention ation pour les salariés non cadres ? ;	C Oui C Non		par défaut.
	So	ouhaitez-vous déclarer d	es salariés cadres ? :	C Oui C Non		
Un	régime de retraite vention collective	e supplémentaire rendue est-il mis en place dans	obligatoire par votre votre association ? :	C Oui 🖲 Non		
		Précédent		Suivant		

Organismes sociaux (suite)

∢ | ▶ |

Service de santé au travail

Autorisation de prélèvement	Organiamea abclasse	Renseignements complémentaires	Déclaration sur l'honneur	Récapitulati adhésion
vice de santé a	u travail			
	<u>Co</u>	onsulter le site du Cism	e	
	Nom de l'organis	me :		
	Précédent	AMCO Batiment et ASS. HYGIENE IN ASS. HYGIENE IN ASS. MEDECINE ASTPB Centre Médical de CISTTAA Medecine Collectit Médecine du Tray Médecine du Tray	TP IDUST. Oloron IDUST.Pau TRAVAIL Orthez Ia Bourse Artés Locale all BERGERAC all PERIGUEUX I Tentreprise I AGEN VEUVE SUR LOT TRAVIEL DESANILE MU USTR. BALLASTIEN	
Vc sai	us devez obliga nté au travail.	toirement cont	acter un servio	ce de
Po - p - c - t	ur le choisir, pren roximité géograp ompétences sect aux/montant forf	ez en compte le bhique, orielles de l'orga aitaire.	es critères suiva anisme,	nts :
Po	ur en savoir plu	s : www.cisme.	org	

Retraite complémentaire

Vous devez obligatoirement immatriculer votre association auprès d'un organisme de retraite complémentaire. Il peut être désigné par votre convention collective nationale en fonction de votre activité ou déterminé selon votre implantation géographique.

Si vous ne connaissez pas cet organisme et les taux applicables, consultez **www.agirc-arrco.fr** ou contactez votre centre CEA.

prélèvement Organismes auci	Renseignements complémentaires	Déclaration sur l'honneur	Récapitulatif adhésion
gime de retraite complémentaire a	ovec affiliation obligatoi	ire des salariés non	cadres
Nom de l'organisme	Tranche	⊻ Part salarié	Part employeu
11 - ARRCO ·	Т1	3	4.5
REUNI RETRAITE SALARIES (REU -	Т2	8	12
Ajouter	ent	Suivant	
Précéd	ent	Suivant	
Précédi	ent	Suivant	

Organismes sociaux (suite)

Prévoyance

Cette rubrique apparaît uniquement si vous avez coché « oui » à la question portant sur une prévoyance obligatoire dans la zone « questions d'orientation de votre adhésion ».

Vous devez contacter l'organisme qui gère votre prévoyance, qu'il soit désigné ou non par votre CCN, afin de vous immatriculer et obtenir les taux et la répartition (parts salarié et employeur).

Vous pouvez également contacter votre centre CEA.

Indiquez les n° de contrats transmis par votre organisme pour faciliter la gestion de votre dossier.

Si vous ne les avez pas encore reçus, vous devrez les transmettre à votre centre CEA dans les plus brefs délais.

		41 - Nom de l'organism	GNP-/	APRIONIS		
		Numéro de contra	at :			
Tranche	Part s	alarié Forfoit	Part em	ployeur	Dont risques no	n complémentaire
	Taux	Forfait	Taux	Fornait	Taux	FUTTAIL
TOTALITE			0	0	0	0
TI	0.32	0	0.32	0	0	0
Т2	0.32	0	0.32	0	0	0
	F	art salarié	at	5	Part employeur	
ranche ——	Taux	Forfait		Taux		Forfait
	0	10	0	0	-	10
TOTALITE		0		0		0
TOTALITE T1	0			0		0
TOTALITE T1 T2	0	0				

Création Adhésion : Organismes sociaux

Si une complémentaire « soins santé » est appliquée obligatoirement dans votre entreprise, vous devez prendre contact avec votre organisme à l'instar de la prévoyance.

Renseignements complémentaires



Pour information, sont assujetties :

- à la taxe sur les salaires, exclusivement les associations non soumises ou soumises partiellement à la TVA,
- à la taxe d'apprentissage, principalement les entreprises employant des salariés et exerçant une activité commerciale, industrielle ou artisanale,
- à la formation professionnelle, toutes les associations en faveur de leurs salariés.

Autorisation de prélèvement	Organismes sociaux	Mieroieligtiemietka Iosmoliemietkahiea	Déclaration sur l'honneur	Récapitula adhésion
Renseignements con	nplémentaires			
Quel est l'horaire colle	ctif mensuel de travail da	ns votre association	? * : 151:40	
	Assujettissemen	t:		
	Taxe sur les salair	es Oui O Non		
	Taxe d'apprentissa	ge C Oui © Non		
Format	ion professionnelle contin	ue 🔍 Oui 🖤 Non		
	Drécédant		Cuivent	
	Frecedent		Sulvant	

Indiquez l'horaire collectif mensuel en heures et en minutes (et non en centièmes).

Par exemple, si votre association applique les 35 h par semaine, saisissez 151 h 40.

Certains accords d'entreprise prévoient un horaire collectif mensuel spécifique au secteur d'activité de l'entreprise. Il convient de nous indiquer cet horaire.

Création adhésion Déclaration sur l'honneur



Création Adhésion : Déclara Autorisation de prélèvement Organismes soci	Renseignements complémentaires	Déclaration aur Thomase	Récapitulatif adhésion	Ré
Déclaration sur l'honneur			Ć	
Je soussigné Nom • Van Date de signature : • Je déclare gérer tous mer dans le dispositif CEA Précéd	vos/2013 ∰ salariés € Qui C I ent	lité • tresoriere Non Suivant		Em
Indiquez si l'ensemble de vos salariés seront gérés dans le dispositif CEA.	En cliquant su aux différen prélèvement, or informations sa devez clique successivemen	r « suivant », v tes pages ganismes) po iisies. Pour ce er sur chaq it sans « valide	vous accédez (employeur, ur vérifier les faire, vous ue onglet er ».	
	En cas d'erreur, écrans précéde	vous pouvez re nts pour modifi	evenir sur les cation.	

Récapitulatif

<	Autorisation de prélèvement	Organismes sociaux	Renseignements complémentaires	Déclaration sur l'honneur	Réceptulait achéann
Employ	yeur Prélèvement	Organismes Renseig	nements complémentair	res Biclaration sur l'ho	nneur
Employ	yeur	N° Sire	t: 39700000000000		
		Raison sociale	ASS CENTRE VTT	0	
		Adresse	MAISON DE MARE 24000 PERIGUEUX	(
		NAF	: 9312Z		
		Convention collective	: Sport	and the second second	
		Type d'agrémen	Agrément direction t : Activité sportive Date : 20/05/2012	n départementale de la jeun	esse et des sports (DD
La per	sonne à contacter	New			
		Non	n: viami		
		Prenon	n: matnilde		
		Adresse	MAISON DE MARE 24000 PERIGUEUX		
		Téléphone : *	: 050000000		
		Ema	I: mvla@free.fr		
		Fax	(I		
			_		
		 Précédent 		Valider	

Récapitulatif (suite)

	Autorisation de prélèvement	Organisme	s sociaux	Renseignements complémentaires	Déclaration sur l'honneur	Nézaph.tel? achéaiter
mployeur	Prélèvement	Organismes	Renseignen	nents complémentaires	Déclaration sur l'h	onneur
Déclarati	ion sur l'honneur					
Date de s	signe Nom * Viami G signature : * 01/08/	2013	ere			
Je déclar	e gérer tous mes sa	alariés dans le d	ispostif Cea	: Oui		
		Pr	écédent		Valider	

Après avoir parcouru l'ensemble des onglets et vérifié les éléments saisis, cliquez sur « valider ».

Vous obtenez immédiatement la confirmation de la prise en compte de votre adhésion.

Un accusé de réception d'adhésion avec un mot de passe pour accéder à votre espace employeur sécurisé vous sera adressé par voie postale.

Dès réception, vous pourrez, le cas échéant, dans votre espace employeur :

- visualiser votre adhésion, modifier votre mot de passe, vos coordonnées bancaires,
- déclarer vos salariés,
- éditer les documents transmis par votre centre CEA.



Imprimer le certificat d'enregistrement

Espace employeur

Accès à votre espace sécurisé pour déclarer vos salariés

< | ► | **Â**



Mes contrats

Accueil

Mes salar Mes contr Créer un tablir ur

Liste de mes salariés

			Vous accédez à la liste qu'aux déclarations effe
	Mes contrats		Vous créez un contrat p
n service des Urssaf		Cheque emploi associatif	Vous pouvez éditer un e
Mon compte		Jeconnexion	Vous avez la possibilité (
TT	Mes sale	٥	Liste de mes
	Nom du salarié 🔺 Prénom	Date de naissance	
rats	Cari Patrice	10/02/19/75	
	ALCO LAURENT	17/06/19 54	Liste de mes contr
és ats	Mat Claude	25/12/1962	ciste de mes contr
admi	Détail du contrat	Employaur	Salarie LACO LAURENT Car Patrice Mat Claude Page I sur 1
	Date d'embauch	e: le 01/05/2013 à 09:00	
	Type de contra	at : Contrat à Durée Indéterminée (CDI)	Vous
	Salaire prévu à l'embauch	e : 80.0 euros par mensuel	
	Durée du travail	- Tempe partici	······
	Duré	e: 8 heure(s) Mensuelle	
	Type d'emploi		
	Convention collectiv	re: Sport	
	Statut du salari	ie : Employé	
	Affiliation AGIRC (Article 38	5): non	
	Précédent	Imprimer Certificat de trav	Cliquez le certifi
			/

et aux données de vos salariés, aux contrats établis ainsi ectuées.

pour tout nouveau salarié entrant dans le dispositif.

certificat de travail pré-renseigné.

de modifier les informations administratives de votre salarié.

contrats



Création contrat

Choix du salarié

Chois de salariá Civilité	salarié Adresse sal	arié Récapitulatif salarié	Type de contrat	Тур	e de co
Choix du salarié					
S'agit-il d'un Veuillez choisir	nouveau salarié ? C c	UI INON		Créa	tion contrat
			<u> </u>		Adressé salarié
	Annuler	Suivant		Тур	e de contrat
Créer un nouveau con un salarié déjà emp l'association (les donnée seront préremplies) ou contrat pour un nouvea	ntrat pour loyé dans es connues J créer un au salarié.			Dét	Nombre de jo Sa Pérodicité du sa sail du CDD
					Durée minin
		Saisissez les de contrat : dat d'embauche (he du salarié), type	onnées principal e d'embauche, eure de prise de for e de contrat, salair	es du heure nction re	

ntrat

A	fresse salarié	Récapitulatif salarié	Type de contrat	Durée du travail	Type d'empl
Туре	le contrat				
		Date d'embauche	* : 01/08/2013	(format : jj/mm/aaaa)	
		Heure d'embauche	e : 08:00 (for	mat : hh:mn)	
		Type de contra	t*: C CDI @	CDD	
	/	Dirigeant d'associat	tion : C Oui C Nor	1	
	Nombre de	jours de la période d'es	ssai: 2		
		Salaire prévu à l'embau	che : 1500	euros	
	Périodicité du	salaire prévu à l'embau	che : mois		
D famil					
Detail	au CDD				
		Date fin de con	trat : 30/04/2014		
X	Durée min	imale du contrat (en jou	urs) :		
		Motif du CDD	Surcroît d'activi	té 💌	
		Précédent		Suivant	
		Le moti	f du contrat	à duráo dátor	ninóo (CD
			nurs liá à une	a duree deterr	
		d'activité	emploi saisoni	nier remolaceme	nt d'un sala
		absent u	, emploi saisoni Isane	nici, rempiaceme	
			stran ailler mar		
		Le CDD e	est par alleurs s	soumis a des regi	les precises
		coronco		iouvenement et	. ue ueidis
		carence.			

Création contrat

< | > | **^**

Le CDI ou le CDD peut être à temps plein ou à temps partiel. S'il s'agit d'un contrat à temps partiel, prévoyez un document signé par vous-même et votre salarié indiquant la répartition de la durée du travail entre les jours de la semaine ou les semaines du mois, les horaires de travail et les limites dans lesquelles peuvent être effectuées les heures complémentaires.

Cas particulier : si la durée du contrat de travail est inférieure à une semaine, cochez « temps plein ».

	Particularités
Durée du travail	Ø
Temps : © Temps plein C Temps partiel	
Durée * : 151:40 (format : hh:mn)	
Periodicité de la durée en heure * : Mensuelle 💌	
Precedent Suivant	
,	
Indiauaz la durás du travail en houros et en	
minutos ainsi que la périodicité. Exemplos :	·
151b40 min / monsuelle 25 b / bebdemadaire ou	Cliquez s
	· 16/ 616116

Type d'emploi

Durée du travail Type d'emplo	Particularités Organismes sociaux Récapitulatif contrat
Type d'emploi	0
Convention colle	ctive * : Sport
Régime Par	rticulier :
Type d	e poste :
Statut du sa	larié * : Employé 💌
Affiliation AGIRC (Art	icle 36) : C Oui 🖲 Non
Emploi oc	cupé * : professeur de tennis
Détailler la classification de l	'emploi : C Oui 🖲 Non
Précéd	ent Suivant
	Si votre salarié bénéficie d'un contrat particulier ouvrant droit à exonération
r « oui » pour compléter its correspondant à la i de votre salarié définis par ntion collective nationale	(CUI-CAE, contrat de professionalisation, d'apprentissage, ne sélectionnez pas de type de poste. Vous devrez le spécifier sur la page suivante.

Création contrat

Particularite	
Création Contrat : Particularité	

Durée du travail Type	e d'emploi	Particularible	Organismes socia	ux Récapitulatif co	ontrat
Particularités					0
Taux ao	cident du travail :	A compter du C	1/04/2013 - 926CI - 2.3		
Code postal du lieu d'exer	cice de l'activité :	(si)	différent du celui de l	'établissement)	
Exonérations					0
C	ntrat particulier : Exonération :	Contrat d'accor	npagnement dans l'emplo	i 💌	
	Précédent		Suivant		
Pour bénéficier des exo contrat particulier, séle contrat concerné : contra dans l'emploi - CUI-CAE, e professionnalisation.	inérations l actionnez l it d'accomp d'apprentiss	l iées à un e type de agnement age ou de			
				<u>\</u>	
	Sélection de revitalis rurale), si ces exoné	nez ZFU (: sation urba vous béné ⁻ erations.	zone franche (ine), ZRR (zono ficiez pour vos	urbaine), ZRU e de redynam salariés de l'u	(zone isation une de
	Pour l'obt devez adre à la Direce	ention des esser une c cte et à l'U	exonérations : léclaration d'e rssaf.	ZFU, ZRU, ZRF mbauche spée	R, vous cifique

Organismes sociaux

Durée du travail	Type d'emploi	Particularités	Organismas podaux	Récapitulatif contra
Organismes sociaux				(
	Retraite Cor	mplémentaire ARRCO	D non cadre	
		RIS (APRI)		
Je souhaite déclarer u prévue par le souhaite déclarer une p prévue par	ine retraite collective la Convention collective prévoyance collective la Convention collectiv	non COui®Nor ve: non COui®Nor ve:		
Je souhaite déclare	r une retraite individu	elle C Oui C Nor		
Je souhaite déclarer un	e prévoyance individu facultati	velle C Oui C Nor ve :		\
	Précédent		Suivant	
	Les orga sont indi	nismes ment qués et coché	ionnés lors de s automatiquen	votre adhésic nent.
vous souhaitez m évoyance collectiv llective national lividuelle facultat zones relatives a	ettre en place e non prévue p e, une retrait ive, cochez « c ux taux ou forf	une retraite o ar votre conve te ou prévo pui » et comp faits.	u une ention yance létez	

Création contrat Récapitulatif

Création contrat : Récapitulatif

Type d'emploi

Particularités

Organismes sociaux Réceptulat? contrai

Durée du travail

Contrat Particularités Organismes Salarié Employeur Type de contrat Date/d'embauche : le 01/08/2013 à 08:00 Contrat à Durée Déterminé (CDD) ype de contrat : Pour le motif : Surcroit d'activité Se terminant le 30/04/2014 Nombre de jours de la période d'essai : Salaire prévu à l'embauche : 1500.0 euros par mois Durée du travai Temps : Temps plein Durée : 151:40 heure(s) Mensuelle Type d'emplo Convention collective : Sport Statut du salarie : Employé Affiliation AGIRC (Article 36): non Emploi occupé : professeur de tennis Précédent Vérifiez tous les éléments du contrat en cliquant successivement sur chaque onglet (contrat, particularités, organismes salarié, employeur...), sans cliquer sur « valider ».

En cas d'erreur, vous pouvez revenir sur les écrans précédents pour modification.

Après avoir parcouru l'ensemble des onglets et vérifié les éléments saisis, cliquez sur « valider ».

Vous obtenez immédiatement le certificat d'enregistrement.



Imprimer le certificat d'enregistrement

Imprimez ce récapitulatif, Il sert de déclaration préalable à l'embauche (DPAE) et de contrat de travail, s'il est signé par vous-même et votre salarié.

L'utilisation du CEA dispense de rédiger un contrat de travail. Toutefois, dans votre intérêt et celui de votre salarié, nous vous recommandons d'en établir un, notamment pour prévoir d'éventuelles clauses particulières (contrat à temps partiel, primes et indemnités conventionnelles...).

Création volet social

Choix du salarié et de la période

∢ | ▶ |

Choisissez le salarié concerné. Vous pouvez le cas échéant modifier les données administratives suivantes : nom, prénom date de naissance, adresse.

Indiquez la période d'emploi en cliquant sur le calendrier et en sélectionnant le premier jour puis directement le dernier jour de la période d'emploi du mois en cours.



cas, les informations du précédent

volet saisi seront reprises.

Création volet social

Questions

au contrat indiqué.



Si vous déclarez des éléments particuliers (heures complémentaires ou supplémentaires, primes ou indemnités, départ définitif du salarié...), cochez les cases correspondantes.

∢ | ▶ |

Création volet social

Rémunération



La montant indiqué dans la zone « Rémunération » ne comprend pas les avantages en nature, les frais professionnels, les primes et indemnités.

Si vous déclarez des heures complémentaires ou supplémentaires, celles-ci doivent l'être en brut ainsi que la rémunération et les primes et indemnités éventuelles.

Création volet social

Heures supplémentaires



Indiquez le nombre d'heures supplémentaires* et le

pourcentage de la majoration appliqué (25 %, 50 %...).

* Les heures supplémentaires correspondent principalement aux heures effectuées au-delà de la durée légale de 35 heures (ou durée équivalente pour certaines professions).

Les heures complémentaires concernent les heures effectuées au delà de la durée contractuelle par les salariés à temps partiel, dans la limite de l'horaire légal. Elles ne peuvent pas dépasser 10 % de l'horaire prévu au contrat ou du tiers si un accord collectif le permet. Les heures complémentaires peuvent être majorées.

Primes ou indemnités

Heures sup	p/compl	sis/Indemnités	Congés payés	Rémunérations hors paye	Récapitulatif
Primes ou ind	emnités				(?
	Type d'indemn	ité	Mont	ant soumis à cotisations	
Fin d Ancie	le contrat enneté			0.0	Ajouter
Primes ou Exce Indem Diver	ptionnelle s e contrat	cotisatio es au foi soc	ns : 0.0 rtait 0.0		
ndemnités exclu	comp. de conqé usivement soi				
demnites excit	sivement sou	forfait soc	ial :		

Sélectionnez la prime ou l'indemnité puis indiquez le montant total et non le montant horaire.

Cas d'un salarié n'ayant pas pris ses congés au terme de son CDD de 3 mois, rémunéré 1200 ${\ensuremath{\in}}$ /mois :

- calculez au titre de son indemnité de fin de contrat 10 % sur la totalité de sa rémunération soit $360 \in (3 600 \times 10 \%)$,
- puis calculez à nouveau 10 % au titre de l'indemnité compensatrice de congés payés sur le résultat obtenu, soit 396 € [(3600 + 360) x 10 %].

Si vous déclarez des frais professionnels, consultez l'annexe au guide pratique.

Création volet social

()) | [^]

Récapitulatif

	rials/indefinites		paye	Récapitulatif
let Social Heures Supp	calcul Des Cotisations			
olet Social				
	Période	: Du 01/08/2013 au 3	1/08/2013	
	Rémunération	: 1500.0 euros brut p	ayé le 31/08/2013	
	Avantages en nature	: 65.8 euros		
	neules remunerees	. 151.40 neure(s)		
ontrat				
	Contrat	Du 01/08/2013 au 3	ermine (CDD) 0/04/2014	
	Salarié	MME GAILLARD NO	ELLE épouse LEMAIRE	
		_		
	Précédent		Valider	
	/			
unliger la mont	ant das satisatio	nc at contrib	utions dues	
			utions dues	
cliquant sur l'ong	glet « Calcul des	s cotisations »	·	
us nouvez modifi	er les informatio	no saisios		
us pouvez moum		יבאנואל בוול.		
lidez une fois l'ei	nsemble des élé	ments ainsi vé	erifiés. Vous	
tenez un certifica	t d'enregistrem	ent imprimab		
	it a chicyistiethi		ю.	
message appara	iît lorsque le mo	ntant de la ré	munération est	inférieur au Sm
	u'il n'act pac me	ontionnó la m	a interact total inco	ta la Assurate susta

Heures supp/compl Frais/Inde	emnités Congés payé		Rémunérations hors paye		Récaphulatif	
olet Social Heures Supp. Calcul Do	es Cotisations					
Rémunération brute	1 565,80]				
	10000	Part salariale		Part employeur		
Cotisations et contributions	Base	Taux Montant		Taux Mon		
Sécurité Sociale						
otisations de sécurité sociale CAE	1 430.25	0.85	12.16	2.60	37.19	
otisations plafonnées CAE	1 430 25	6.75	96.54	0.00	0.00	
otisations sur la totalité du salaire	135.55	0.85	1.15	22 40	30.36	
ofisations plafonnées	135,55	6,75	9,15	8,40	11,39	
Assurance chômage						
Chômage + AGS	1 565,80	2,40	37,58	9,30	145,62	
Retraite complémentaire obligatoire						
Arroo + AGFF sur tranche 1	1 565,80	3,80	59,50	5,70	89,25	
CSG - CRDS						
SG déductible	1 538,40	5,10	78,46	0.00	0.00	
SG CRDS non déductible	1 538,40	2,90	44,61	0,00	0,00	
utres cotisations patronales						
NAL plafonné	1 565,80	0,00	0,00	0,10	1,57	
éduction heures supplémentaires	0,00	0,00	0,00	0,00	-3,00	
Iontant total des cotisations retenues		33	9,15	31	2,38	
	4 274 26	Salaire net payé			1 160.8	

Votre volet social ne respecte pas les règles de gestion relatives au calcul de l'assiette minimum. Pour plus d'information, vous pouvez prendre contact avec votre centre CEA.

 $\mathbf{\lambda}$

Mes volets sociaux

Liste de mes volets sociaux





